

Déclaration d'accessibilité

L'Assemblée nationale s'engage à rendre ses sites internet, intranet, extranet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. A cette fin, elle met en œuvre la stratégie et les actions suivantes ([voir le schéma pluriannuel](#))

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site de l'Assemblée nationale :

<https://www.assemblee-nationale.fr/>

Cette déclaration a été établie le 28 janvier 2021.

État de conformité

Le site de l'Assemblée nationale <https://www.assemblee-nationale.fr/> est en non-conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, version 4 (RGAA 4.0), en raison des non-conformités énumérées ci-dessous.

Technologies utilisées sur le site

- HTML5
- CSS
- JavaScript
- Ez Platform 1.13 (passage en 2.5 courant 2021)

Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

Les vérifications de restitution de contenus ont été réalisées avec les configurations suivantes :

- Firefox 69.0–NVDA 2019.3
- Internet Explorer 11 –Jaws 17
- iOS 12.4.2-Safari –Voice Over

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation : Les outils de vérification du code suivants ont été utilisés afin de vérifier la conformité aux tests du RGAA :

- Color Contrast Analyser, Tanaguru Contrast Finder

- Assistant RGAA (DINSIC)
- Firebug pour Firefox, Extension Web developer pour Firefox
- Extension Heading maps pour Firefox
- Web accessibility toolbar pour Internet Explorer
- Valideur HTML du W3C
- Logiciel automatique d'évaluation : Tanaguru

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Page d'accueil <http://www.assemblee-nationale.fr/>
2. Page « Vos députés » <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/vos-deputes>
3. Page « Les groupes politiques » <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/les-groupes-politiques>
4. Page « Séance publique » <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/seance-publique>
5. Page « Commissions et autres organes » <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/commissions-et-autres-organes>
6. Page « Europe et international » <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/europe-et-international>
7. Page « Documents parlementaires » <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/documents-parlementaires>
8. Page « Rôle et pouvoir de l'Assemblée » <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/role-et-pouvoir-de-assemblee>
9. Page « Organisation de l'Assemblée » <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/organisation-de-assemblee>
10. Page « Transparence et déontologie » <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/transparence-et-deontologie>
11. Page « Documents de référence » <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/documents-de-reference>
12. Page « Histoire » <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/histoire>
13. Une page d'un article type <http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/actualites-accueil-hub/reunion-de-l-assemblee-parlementaire-franco-allemande-a-berlin>

Résultats des tests

L'audit de conformité réalisé par la société [Com'access](#) en octobre 2019 révèle que :

- 42% des critères RGAA sont respectés.
- Le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 65%.

Le rapport est disponible sur demande par mail à accessibilite@assemblee-nationale.fr

Certains éléments de la page d'accueil ont été modifiés depuis l'audit (agenda – composant « en direct » du bloc « L'Assemblée en vidéo »). Ces éléments feront l'objet d'un contrôle approfondi lors d'un prochain audit de conformité.

Contenus non accessibles

Les contenus listés ci-dessous ne sont pas accessibles pour les raisons suivantes.

Non conformités

- Certaines images informatives n'ont pas d'alternative textuelle
- Des images peuvent présenter des alternatives textuelles inutiles ou non explicites
- Certaines images porteuses d'information sont dépourvues de description détaillée
- Des légendes d'images ne sont pas construites correctement ou inutiles
- L'information n'est donnée que par la couleur sur certains éléments
- Certains contrastes sont insuffisants
- Des médias temporels n'ont pas de transcription textuelle ou d'audiodescription
- Certains médias temporels ne sont pas clairement identifiables
- Des médias temporels ne sont pas contrôlable au clavier
- Des liens ne sont pas explicites
- Certains liens n'ont pas d'intitulé
- Des composants ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance
- Des composants ne peuvent être contrôlés au clavier
- Le code HTML comporte des erreurs
- Des balises HTML sont utilisées à des fins de présentation

- Les titres ne structurent pas toujours les contenus de manière appropriée
- Certaines listes ne sont pas correctement structurées
- Certains attributs de styles sont présents dans la page
- Certains contenus ne sont plus visibles quand les feuilles de style sont désactivées
- Lorsque le zoom à 200 % est actif, certains contenus se chevauchent
- La prise de focus n'est pas visible sur certains composants
- Des champs de formulaire n'ont pas d'étiquette
- Les zones de regroupement de contenus ne peuvent pas être atteintes ou évités
- Les liens d'évitement ne sont pas fonctionnels
- L'ordre de tabulation n'est pas cohérent
- Les contenus additionnels apparaissant via les styles CSS ne sont pas contrôlables au clavier et à la souris
- Certains documents bureautiques en téléchargement ne sont pas accessibles et n'ont pas de version accessible apportant la même information
- Des contenus en mouvements ne sont pas contrôlables par l'utilisateur
- Des contenus disparaissent en version mobile

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

Les vidéos publiées sur le site avant le 23 septembre 2020.

Cependant, le site étant constamment actualisé, les anomalies relatives aux vidéos ont été conservées dans la liste.

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Envoyer un message : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/contacter-le-referent-accessibilite>
- Contacter :

À l'attention du référent accessibilité

Direction de la Communication et de la valorisation patrimoniale

126 rue de l'Université
75355 - Paris 07 SP
France

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits
(<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région
(<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) Défenseur des droits

Libre réponse 71120 75342 Paris CEDEX 07